

## Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

09/01/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01113P0009

### 1. Intitulé du projet

Modification d'itinéraire de voirie départementale existante  
(fermeture de la boucle de retournement voie Neptune - RD7)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	le projet porte sur une modification localisée d'une route existante (RD7).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Ce projet consiste en la réalisation d'aménagements de voirie : adaptation d'une voirie départementale existante (RD7) en vue de reporter les fonctionnalités existantes sur d'autres voies.

La boucle de retournement à désaffecter présente une longueur de 135 mètres environ.

Afin de rétablir les fonctionnalités existantes les interventions s'échelonnent sur une portion de la RD7 d'environ 270 mètres.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de permettre la neutralisation définitive d'une voie de circulation (boucle de retournement) dans le sens rue du Général Audran vers Tunnel A14 / Puteaux, en vue d'un déclassement de la partie désaffectée, afin de libérer une emprise aménageable.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet comprend plusieurs actions de modification de la voirie départementale existante :

- L'aménagement d'une voie dans le sens rue du Général Audran vers A14, Puteaux, dans l'emprise actuelle des voies du pont de Neuilly vers Courbevoie (voie à contre-sens).
- Le franchissement du terre-plein taluté de la RD 7 par cette voie pour rejoindre les voies existantes en provenance de Courbevoie vers Puteaux, dans le prolongement de l'autopont.
- L'aménagement d'un accès nouvel accès pompiers vers la voie des blanchisseurs à partir de la RD7 (sens Suresnes).
- La modification de la sortie de l'usine SUC : la voie de sortie en direction de la RD7 est aménagée dans l'espace-vert sous la passerelle Georges Lacaud.
- Les travaux de signalisation horizontale pour le marquage des voies, et notamment le rabattement des voies sur la RD7.
- La construction d'un mur séparateur entre la voie de déviation et les voies de la RD7.
- La signalisation verticale.
- La modification du carrefour à feux à l'intersection de la rue du Général Audran.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les véhicules venant de la rue du Général Audran en direction de l'A14/Puteaux emprunteront une voie de déviation aménagée sur les voies de gauche de la RD7 coté Seine.

L'accès des pompiers à la voie des Blanchisseurs se fera en utilisant la voie créée entre la RD7 et l'accès actuel.

Les véhicules venant de Suresnes et du Pont de Neuilly (RN13) en direction de la rue du Général Audran emprunteront les 2 files de circulation en provenance du Pont de Neuilly qui se prolongent pour permettre le tourné à gauche (situation inchangée).

Les bus venant du Pont de Neuilly en direction de Suresnes se retourneront au carrefour de l'Abreuvoir et emprunteront l'autopont (itinéraire privilégié) ou la voie créée pour permettre le passage des bus en traversée du carrefour du Général Audran (itinéraire alternatif).

CF. Annexe : plan des modifications des fonctionnalités suite à la fermeture de la boucle de retournement

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

S'agissant d'une voirie à grande circulation, le Préfet devra donner son accord préalablement aux travaux.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de travaux

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune d'implantation : Courbevoie  
Voie Neptune  
Quai Paul Doumer

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ :                    Long.   2   °  25  '  52  "  44     Lat.  48  °  88  '  84  "  11 

Point d'arrivée :                    Long.   2   °  25  '  27  "  42     Lat.  48  °  88  '  82  "  54 

Communes traversées :

Courbevoie

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?                    Oui     Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?                    Oui     Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?                    \_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?                    Oui     Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet de désaffectation de la voie Neptune peut être considérée comme faisant partie d'un programme plus large d'aménagement du quartier Saisons. La désaffectation de la voie constitue un préalable nécessaire à l'avancement du projet de réaménagement du quartier (modification des emprises constructibles), sans que les autres éléments du programme public de travaux soient encore définis précisément (notamment le programme de travaux d'un ouvrage de couverture de la RD 7 pour les besoins du projet Hermitage est en cours de définition avec la Ville , Defacto et le Département des Hauts-de-Seine).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie départementale

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

SDRIF approuvé e 26/04/1994, mis en révision le 25/06/2004 ( révision adoptée par le Conseil régional le 25/09/2008)

PLU de Courbevoie approuvé le 27/09/2010, modifié le 05/03/2012: zones UDa/ UDb/ UDc/ UDd/ UV

pour mémoire: Schéma directeur de renouveau de la Défense en date du 21/12/2006

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral n°2000/167 (Hauts-de-Seine) du 22 juin 2000 portant classement des infrastructures de transports terrestres et prescrivant l'isolation acoustique des bâtiments

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI des Hauts-de-Seine, approuvé par arrêté préfectoral en date du 09/01/2004
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La voirie est située sur une marge de recul identifiée au PPRI
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet est situé environ à 250 m du temple de l'Amour (monument historique classé)

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une conduite de gaz à haute pression est situé sous la route départementale RD7 mais il n'est pas envisagé d'intervention au-dessus de ce réseau.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone rouge et une marge de recul du PPRI des Hauts-de-Seine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui-même ne sera pas source de Bruit mais il est concerné par des nuisances sonores dans la mesure où il s'agit d'une voie à grande circulation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les travaux de démolitions d'un immeuble (Damiers Infra) pourraient intervenir dans la même période. Les travaux à réaliser sur la RD7 se feront essentiellement de nuit afin de réduire les impacts sur le trafic. Ainsi, les deux chantiers ne risquent pas de se gêner mutuellement. Dans le cadre d'une réalisation plus éloignée dans le temps, le projet Hermitage nécessite la création d'un ouvrage de couverture qui nécessitera de remodifier la voirie départementale à cet endroit. Les études portant sur cet ouvrage à construire sont en cours et le programme de travaux concernant la voirie sont en cours de définition.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement de la RD7 en vue de fermer la boucle de retournement ne présente pas d'enjeux majeurs et n'entraîne pas d'impacts significatifs :

- Les fonctionnalités liées à la boucle de retournement existante ont été recréées ou déplacées, en concertation avec le gestionnaire de la voirie (le Département des Hauts-de-Seine).
- Le jalonnement sera adapté afin d'indiquer aux usagers de la voirie les nouveaux itinéraires.

Par ailleurs, ces travaux ont pour objectifs de désaffecter la boucle de retournement en vue de son déclassement. Dans ce cadre, préalablement au déclassement de cette partie de voie, il est d'ores et déjà prévu une procédure d'information du public par le biais d'une enquête publique d'une durée de 15 jours.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
Annexe 5	SCHEMA DES CIRCULATIONS

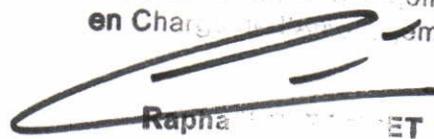
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Nanterre le, 27/12/12

Signature

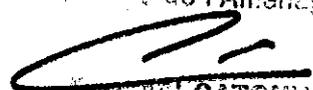
Directeur Général Adjoint  
en Charge de l'Urbanisme

  
Raphaël

Modification d'itinéraire d'une voirie départementale  
existante

Suppression de la boucle de retournement Voie Neptune (RD7)

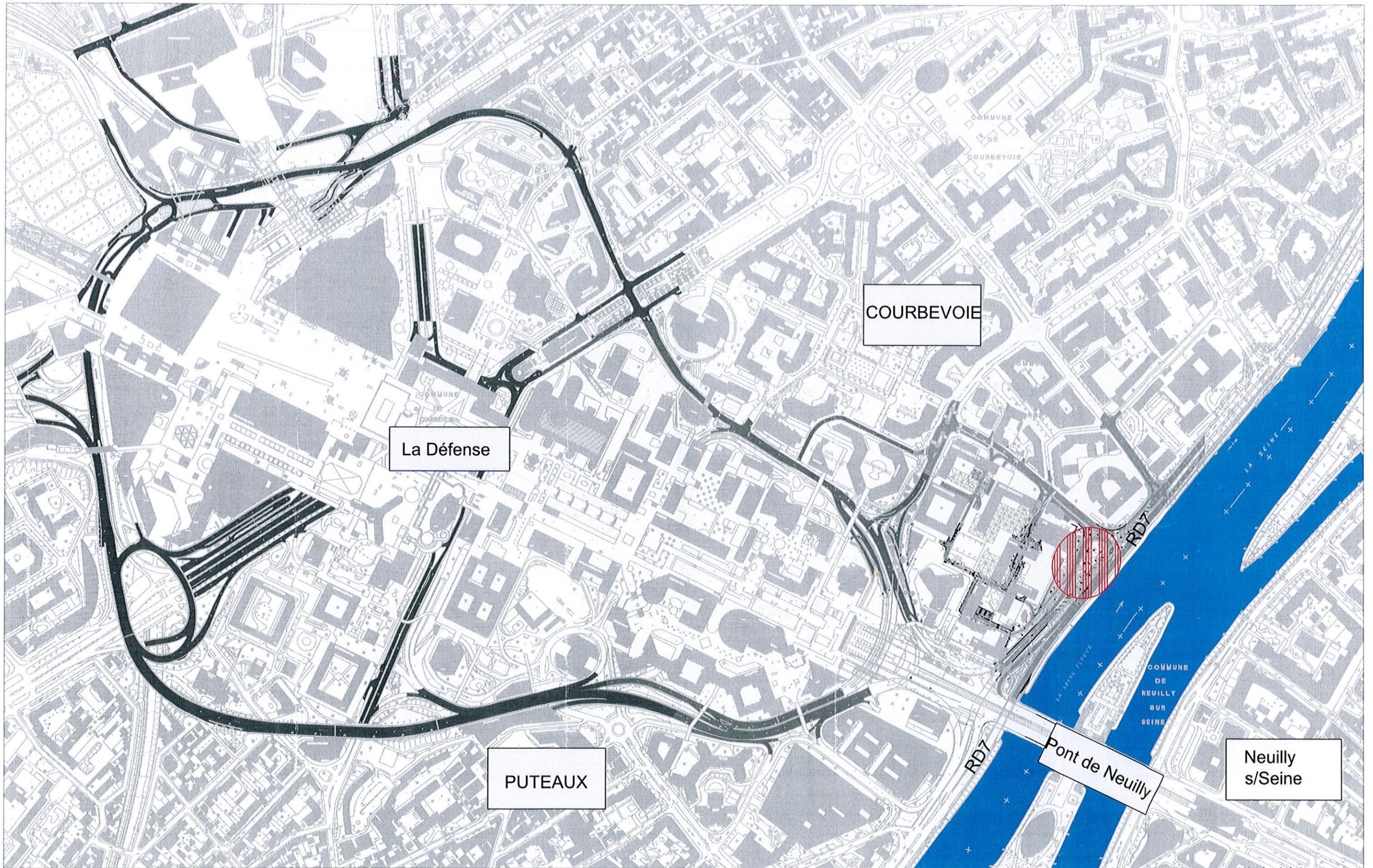
Directeur Général Adjoint  
en charge de l'Aménagement



Emmanuel CATCHINET

**ANNEXE 2**

**PLAN DE SITUATION**



**SUPPRESSION DE BOUCLE DE RETOURNEMENT- Voie Neptune**  
**PLAN DE SITUATION**



DOSSIER  
RD7  
ÉMETTEUR  
DEGT

PHASE  
ETUDE  
DIRECTION  
Etudes Générales et Travaux

DATE DE CRÉATION  
14-12-12  
INDICE  
0

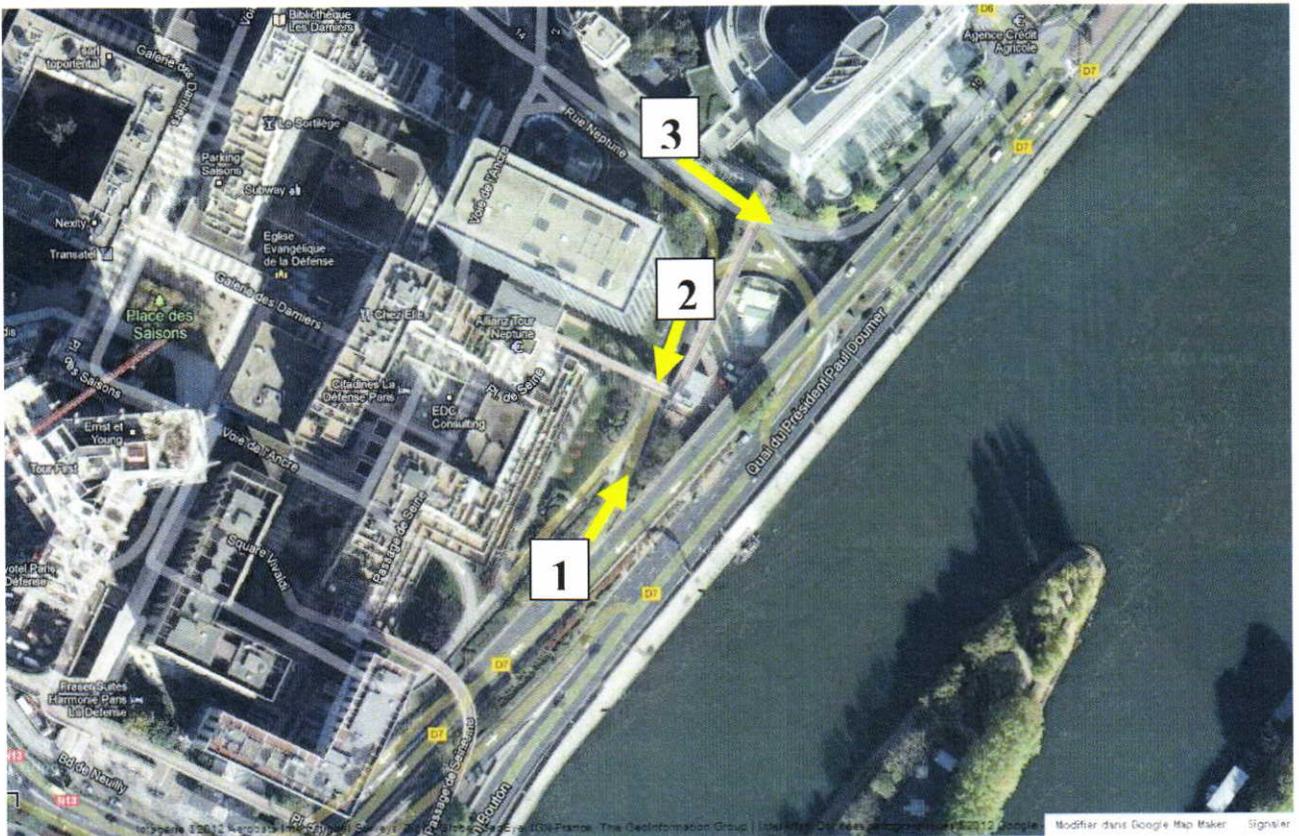
Direction Générale Adjointe  
 en charge de l'Aménagement  
 ESI-BRD7 ÉCHELLE 1:5000

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact  
Article R. 122-3 du code de l'environnement**

**ANNEXE 3**

*Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain*

**1. Localisation des photos**



2. Photographies du 11 décembre 2012

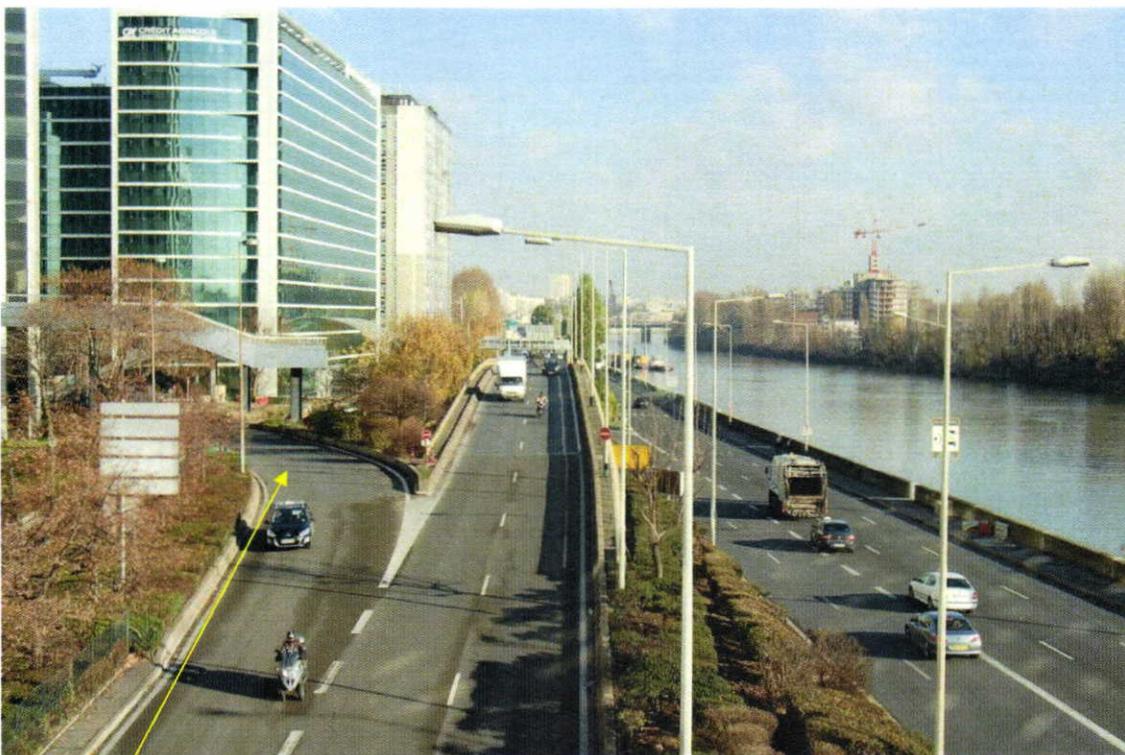


Photo 1 rue Neptune vue depuis la RD7



Photo 2 Rue Neptune, vers la RD7



**Photo 3 rue Neptune**

3. Photographie paysage lointain



**rue Neptune**